

Zones urbaines

UA01	Secteur des coeurs des chef-lieu des communes bourgs et des communes villages
UB2	Secteur de mutation vers l'habitat collectif
UB3	Secteur de densification horizontale
UH1	Secteur des coeurs des hameaux périphériques
UC	Secteur de périphérie urbaine au contact des espaces agricoles et naturels
UX4a	Secteur dédié aux activités commerciales - en dehors des zones commerciales
UX2	Secteur dédié aux activités productives limité à une hauteur de 13 m
UX1	Secteur dédié aux activités productives limité à une hauteur de 20m
UE	Secteur des équipements publics structurants

Zones à urbaniser

1AUE Secteur à urbaniser en confortement des secteurs d'équipements publics structurants

Zones agricoles

A	Espaces agricoles importants
AS	Espaces agricoles à sensibilité environnementale ou paysagère

Zones naturelle

N	Secteur naturel
Ne	Secteur des batiments abritants des équipements existants, isolés des zones urbaines

Nr	Secteur
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
16	16
17	17
18	18
19	19
20	20
21	21
22	22
23	23
24	24
25	25
26	26
27	27
28	28
29	29
30	30
31	31
32	32
33	33
34	34
35	35
36	36
37	37
38	38
39	39
40	40
41	41
42	42
43	43
44	44
45	45
46	46
47	47
48	48
49	49
50	50
51	51
52	52
53	53
54	54
55	55
56	56
57	57
58	58
59	59
60	60
61	61
62	62
63	63
64	64
65	65
66	66
67	67
68	68
69	69
70	70
71	71
72	72
73	73
74	74
75	75
76	76
77	77
78	78
79	79
80	80
81	81
82	82
83	83
84	84
85	85
86	86
87	87
88	88
89	89
90	90
91	91
92	92
93	93
94	94
95	95
96	96
97	97
98	98
99	99
100	100

- ### Prescriptions
-  Bâti remarquable et petit patrimoine
 -  Bâtiment traditionnel d'intérêt
 -  Patrimoine naturel
 -  Boisement d'intérêt
 -  Limites des zones de recul
 -  Linéaire commercial à protéger
 -  Sentier PDIPR
 -  Continuité écologique
 -  Cours d'eau
 -  Espace Boisé Classé à conserver
 -  Boisement d'intérêt
 -  Zone humide identifiée
 -  Secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation
 -  Emplacement Réservé
 -  Emplacement Réserve logements social/mixité sociale
 -  Bâtiment pouvant faire objet d'un changement de destination
 -  Réservoir de biodiversité
 -  Corridors écologiques
 -  Zone de recherche et d'exploitation de carrière
 -  Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU
 -  Pelouses sèches à protéger
 -  Espace de bon fonctionnement des zones humides

Informations

- Exploitation Agricole

Crempigny - Liste des emplacements réservés			
Numéro	Bénéficiaire	Libellé	Surface (m²)
1	Commune de Crempigny Bonnehaquette	Aménagement de voirie - Déplacements doux	455
2	Commune de Crempigny Bonnehaquette	Aménagement d'équipement(s) - Société actif associatif - mixité sociale	461

